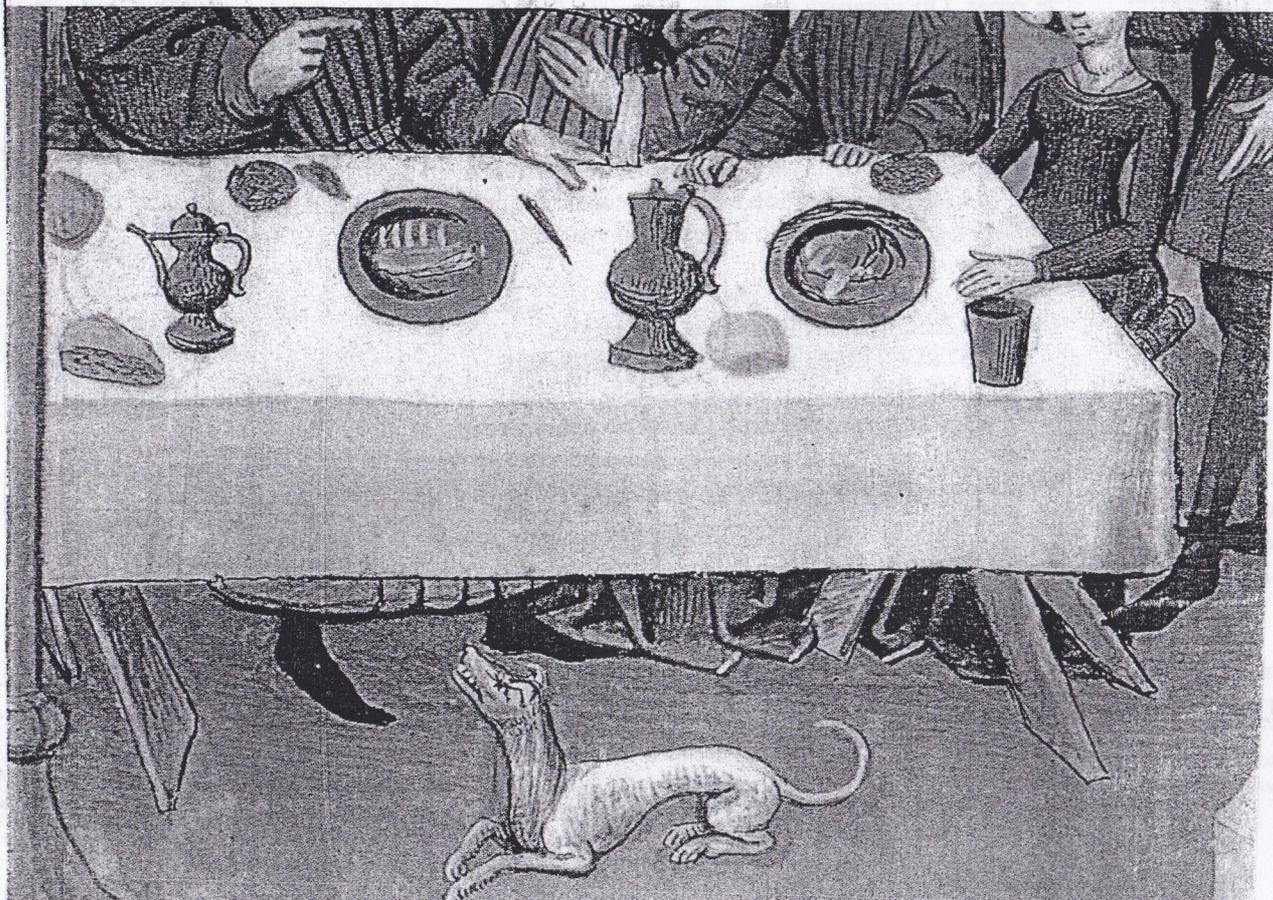


# ÊTRE À TABLE AU MOYEN ÂGE

ÉTUDES RÉUNIES ET PRÉSENTÉES  
PAR NELLY LABÈRE

CASA DE VELÁZQUEZ



DU RITUEL NARRATIF À LA RÉFLEXION POLITIQUE

FESTINS EN BOURGOGNE DANS LES MÉMOIRES  
ET LES CHRONIQUES OFFICIELLES AU XV<sup>e</sup> SIÈCLE

Estelle Doudet  
Université Lille 3

L'attention des historiens a été depuis longtemps attirée par l'art de table spectaculaire élaboré dans la principauté de Bourgogne au xv<sup>e</sup> siècle. Les sources littéraires contemporaines ont été particulièrement exploitées, car leur mise en récit semble conserver, dans la fraîcheur du témoignage, tous les détails de l'événement épulaire. Des détails troublants viennent pourtant nuancer cette connaissance. Souvent nommés « chroniques » par ceux qui les étudient aujourd'hui<sup>1</sup>, les textes qui narrent le plus précisément le banquet bourguignon sont en réalité les mémoires des hommes qui les ont organisés<sup>2</sup>. Dans ces conditions, leur relation des repas tient peut-être moins du souvenir que d'une reconfiguration rhétorique, dont les moyens et les buts demandent examen. Les chroniques officielles évoquent une commensalité toute différente, ne s'arrêtant guère, paradoxalement, aux banquets prestigieux des ducs. Ces diverses sources peignent, si l'on y regarde de près, divers types de table, donnant un sens nuancé à la représentation — ou à l'absence de représentation — de la nourriture. En Bourgogne au xv<sup>e</sup> siècle être à table fait naître, sous la plume de ceux qui en gardent le souvenir, des stratégies narratives et des choix rhétoriques plus complexes qu'il n'y paraît.

ELLIPSES DE L'HISTOIRE DE FRANCE  
ET PRÉSENCES DE LA TABLE EN BOURGOGNE

Afin de mieux comprendre comment se sont élaborées les écritures évoquant le repas princier bourguignon, il paraît éclairant de les confronter à l'historiographie concurrente des rois de France. Nommé par Charles VII en 1437 et travaillant

<sup>1</sup> Ainsi les « chroniqueurs » évoqués par M.-T. Caron dans un article récent sont essentiellement les mémorialistes La Marche et Saint-Rémy. M.-T. CARON, « Le banquet dans la mémoire collective », pp. 9-21. Les mêmes sources fondent l'ouvrage de A. LAFORTUNE-MARTEL, *Fête noble en Bourgogne*.

<sup>2</sup> Mathieu d'Escouchy rédige l'essentiel de sa description du Banquet du Faisan à partir d'un texte que lui a transmis l'un des organisateurs de la fête, Olivier de La Marche. MATHIEU D'ESCOUCHY, *Chroniques*, t. II, pp. 116-237. Cette réécriture lui vaut d'être souvent cité dans les études sur la table princière bourguignonne, auprès de sa source. C'est le choix de l'anthologie de B. LAURIOUX, « Banquets, entremets, cuisine à la cour de Bourgogne ».

jusqu'en 1461, Jean Chartier<sup>3</sup> a pour mission de restaurer, par sa *Chronique*, le prestige royal. Le chroniqueur français évoque, en deux cent quatre-vingt-neuf chapitres, six repas. Le contraste est frappant avec les *Mémoires* du Bourguignon Lefèvre de Saint-Rémy, qui y consacre la majeure partie de ses pages, comme avec la *Chronique* contemporaine de son homologue Chastelain<sup>4</sup>. Le lecteur a donc la légitime impression que la narration de la table est une spécialité bourguignonne. Jean Chartier semble partager cette idée : l'une de ses descriptions les plus longues a pour objet le banquet offert à Philippe le Bon par les bourgeois de Gand en avril 1458, que Chartier copie à partir d'une source d'archive locale. Il termine sur les effets collatéraux de la fête.

L'endemain ceulx de Gand envoyerent querir par toutes contrées, a huit, a neuf lieues à la ronde, toutes les viandes dilicieuses qu'ilz peurent finer, tellement que l'on vendoit un petit poucin deux patards ; tant toutes denrées de bouche en estoient a ce sujet extraordinairement rencheris et augmentées de prix<sup>5</sup>.

Le détail est topique, mais ce n'est sans doute pas sans une certaine malice que le Français insiste sur la magnificence coûteuse qui entoure l'orgueilleux duc de Bourgogne, avec lequel Charles VII s'est affronté pendant la guerre civile. Lorsque le roi entre à Rouen en novembre 1449, son chroniqueur souligne les vertus d'abondance et de concorde publique du repas.

Et estoient les tables mises et dressées parmy les rues avec profusion de vins et de viandes en grant abondance préparées dessus, pour tous les passants et survenants, a qui en voulait<sup>6</sup>.

Dans l'historiographie française, la table princière n'a de sens que si elle est porteuse d'un message politique. L'entrée de Rouen symbolise la réintégration de la Normandie au domaine français après la Guerre de Cent Ans. Partager la nourriture festive exprime la communion du roi et de ses sujets retrouvés.

Lorsqu'il évoque des occasions spécifiquement princières, noces ou couronnements, Jean Chartier traite les plaisirs de bouche en quantité négligeable. Il n'en parle pas ou ne les mentionne qu'en tant qu'accompagnements de *l'estat* que les princes doivent tenir dans leur rôle public. Il est plus sensible aux occasions diplomatiques, le festin étant alors un moyen d'assurer des alliances. L'arrivée des Hongrois à Paris en 1457 utilise, fait unique dans sa *Chronique*, la rhétorique énumérative pour déployer la richesse des plats, vins et spectacles.

<sup>3</sup> JEAN CHARTIER, *Chronique de Charles VII*. Le texte, commencé en latin, est repris et poursuivi en français jusqu'à la mort du roi.

<sup>4</sup> En 1455, dans un geste de concurrence, le duc Philippe de Bourgogne crée à son tour la fonction de chroniqueur officiel ducal, confiée à George Chastelain (E. DOUDET, *Poétique de George Chastelain*, pp. 235-249).

<sup>5</sup> JEAN CHARTIER, *Chronique de Charles VII*, t. III, p. 89.

<sup>6</sup> *Ibid.*, t. II, p. 170.

Faisans, perdrilz, paons, oustrades, grues et oues sauvaiges, lievres, connils sans nombre, cinquante chappons de haulte gresse [...], ypcras, tant blanc que rouge, entremetz, morisques, mommeries<sup>7</sup>...

Mais la fin du chapitre est déceptive ; on y apprend la mort brutale du roi de Hongrie. L'abondance prend alors une connotation de *vanitas* : « souvent ce que l'homme propose, contraire Dieu en dispose ». Le *topos* moralisateur équilibre l'évocation épulatoire, stratégie fréquente dans l'historiographie royale médiévale. Jean Chartier, comme les rédacteurs précédents des *Grandes chroniques de France*, considère sans doute que, malgré quelques exceptions, le repas princier n'est pas matière d'histoire.

La table semble donc victime d'une disette descriptive dans l'historiographie royale de France au xv<sup>e</sup> siècle. Son lexique y est également réduit. Par comparaison, les mémorialistes et chroniqueurs bourguignons contemporains déploient un vocabulaire riche et varié<sup>8</sup>. En temps normal, le prince est montré *dejeusnant*, *disgnant* ou *sou pant*. Dans les occasions diplomatiques, on *festoie* et le terme est un marqueur de l'importance politique que revêt le repas. On organise enfin des *banquets*, fêtes spectaculaires où la gloire du prince est exaltée. À ce nuancier lexical<sup>9</sup> répondent des écritures historiques différentes. Les mémorialistes évoquent rarement les *disgners* du prince, auxquels un chroniqueur ducal comme George Chastelain consacre au contraire son attention. On ne trouve pas trace dans la *Chronique* de ce dernier du banquet bourguignon, illustré par le banquet du Faisan en 1454 ou par les noces du Téméraire en 1468. Son évocation forme pourtant l'essentiel des *Mémoires* d'Olivier de La Marche ou de Jean Lefèvre de Saint-Rémy.

#### LES MÉMORIALISTES BOURGUIGNONS, CONSTRUCTEURS D'UN RITUEL NARRATIF

Ce point surprenant s'explique si l'on considère que les deux mémorialistes furent aussi les organisateurs des banquets sous les règnes des ducs Philippe le Bon et Charles le Téméraire. Jean Lefèvre, roi d'armes, était sollicité dans

<sup>7</sup> *Ibid.*, t. III, p. 76.

<sup>8</sup> Les études de Yann Morel sont parmi les premières analyses historiennes à mentionner l'importance de la terminologie bourguignonne de la table (Y. MOREL, « Et ce jour mondit seigneur fist fere ung banquet »). Nous le remercions vivement de ses remarques et de la relecture qu'il a bien voulu faire de ces pages.

<sup>9</sup> Cette cohérence n'est certes pas de la plus grande rigueur : « du festoy en autre maniere ne convient faire mention, comme des banquets et riches soupers » dit George Chastelain dans sa *Chronique* (GEORGE CHASTELAIN, *Chronique*, t. III, pp. 453-454). Lefèvre de Saint-Rémy parle toujours des festins qui émaillent les fêtes de la Toison d'or comme de *disgners* ou *sou pers*, suivi par Olivier de La Marche quand il évoque les mêmes occasions. Est-ce parce que la dimension spectaculaire et politique propre au *banquet* n'est pas assumée par le repas, mais par le chapitre des membres ?

l'organisation des chapitres de l'ordre de la Toison d'or, alors que le maître d'hôtel Olivier de la Marche était en charge des fêtes de la cour. Cette spécialisation professionnelle met en lumière le caractère particulier — et rarement remarqué — des célèbres chapitres qu'ils consacrent aux fêtes princières et qui sont conçus comme des passages détachables de leurs *Mémoires*. Ainsi le texte où La Marche narre les noces de Charles le Téméraire est présent sous deux formes dans ses écrits. Dans les *Mémoires*, il s'agit d'une lettre destinée originellement à Gilles du Mas, « maistre d'hostel de monseigneur le duc de Bretagne », un autre professionnel de l'organisation festive, et qu'Olivier « incorpore en ces presentes Memoires<sup>10</sup> ». Le lecteur médiéval pouvait aussi lire ce texte dans le *Traictié des nopces de monseigneur le duc de Bourgogne*. Bien qu'elles soient aujourd'hui souvent considérées comme des états des lieux réalistes, les évocations de La Marche et Saint-Rémy semblent donc s'articuler sur la superposition de deux stratégies distinctes : une évocation descriptive et testimoniale, effectuée en première personne ; un discours professionnel et prescriptif, sorte de *traictié* sur l'art idéal de la table.

L'évocation du repas chez les mémorialistes bourguignons se concentre sur l'art du *banquet*. Cette table princière est particulière en ce qu'elle trouble l'ordre du texte comme elle trouble les habitudes de la cour : le *banquet* est rupture, se traduisant par une brusque expansion de l'espace et du temps de la vie curiale — et donc de la longueur des chapitres. L'organisation de pareilles fêtes exige en effet un changement radical de l'architecture des palais, ouvrant à des constructions spectaculaires et dédiées au spectacle, comme les *hourts*, estrades sur lesquelles se place le public.

Au bout de ladicte salle, devant la grant porte, furent faictz deux grans hourtz l'un sur l'autre, moult gentement tapissez, pour mectre et loger les dames et damoiselles qui estoient venues pour veoir la feste<sup>11</sup>...

Ayant ouvert leurs descriptions par le bouleversement de l'espace, Olivier et Toison d'or les ferment par la mention du bouleversement temporel. La table prolonge ses plaisirs tard dans la nuit.

Et estoit pres de vespre avant que on eut disné [...] et danserent jusque apres minuyt que on fist cryer, qui estoit pres du jour, une joustes pour l'endemain<sup>12</sup>.

<sup>10</sup> Olivier de la Marche est coutumier de l'écriture des traités de table, tels l'*Epistre pour tenir et celebrer la noble feste du Thoison d'Or* ou le *Traictié des nopces de Monseigneur le duc de Bourgoigne*. Les noces de Charles sont détaillées dans les *Mémoires* (OLIVIER DE LA MARCHE, *Mémoires*, t. III, pp. 101-201, à partir du manuscrit de Paris, qui se trouve à la Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 2868). Le *Traictié des nopces* a été transcrit à partir d'un manuscrit se trouvant au XIX<sup>e</sup> siècle à la Bibliothèque de l'université de Turin sous la cote ms. gallic. XXI, L.V. 1 (*Mémoires*, t. IV, pp. 95-144).

<sup>11</sup> OLIVIER DE LA MARCHE, *Mémoires*, t. III, p. 119 (noces de Marguerite d'York et de Charles de Bourgogne à Bruges en 1468).

<sup>12</sup> JEAN LEFÈVRE DE SAINT-RÉMY, *Mémoires*, t. II, p. 169 (premier jour des noces d'Isabelle de Portugal et de Philippe le Bon).

Cet encadrement souligne le moment extraordinaire du banquet, créateur d'un désordre dans le quotidien pour permettre la mise en place d'un ordre idéal. Celui-ci est suggéré par trois ressources rhétoriques : l'utilisation insistante de certains champs lexicaux, l'organisation répétitive des évocations et l'usage de tropes comme l'énumération et l'*ekphrasis*.

L'évocation des banquets frappe d'abord par l'usage de champs lexicaux répétés, sous le double signe de la *merveille* et de l'ordre. Olivier de La Marche et Jean Lefèvre de Saint-Rémy emploient amplement la rhétorique rodée du merveilleux : « Ladicte salle fut tres grandement et plentureusement servie et tant belle chose estoit a veoir que merveilles<sup>13</sup> ». En 1429, les noces d'Isabelle et Philippe sont scandées par les termes *ordre*, *ordonné*, *ordonnance*, soulignés par des interventions du narrateur, ce qui contribue à leur mise en valeur<sup>14</sup>. Ce procédé permet d'insister sur la hiérarchie sociale, comme les historiens l'ont souvent remarqué, mais aussi sur l'harmonie comportementale qui caractérise le banquet, lieu où les habitudes s'abolissent pour se réinventer en un rythme nouveau.

La force de la narration repose sur une ritualisation du texte grâce à l'organisation stéréotypée de la description. Le lecteur suit les regards des spectateurs qui déambulent auprès des tables pour contempler la vaisselle précieuse. Il est ensuite confronté à de longues listes de noms de convives, alors que ces derniers prennent place aux tables. Il assiste au défilé des mets, ou plutôt des entremets, objets spectaculaires ou petites pièces de théâtre, avant que le paragraphe se close par des danses nocturnes. Lefèvre de Saint-Rémy ajoute à ce canevas un bouquet d'expressions topiques ouvrant ou fermant les paragraphes<sup>15</sup>.

Au souper furent les seigneurs, dames et damoiselles [début de paragraphe] ; Ainsi se passa le disner. Apres les dances [fin du paragraphe, p. 294].

Icellui jour au souper furent lesdits princes et princesses en la salle comme dessus [début de paragraphe] ; ainsi passa le disner dessusdit, et apres disner, les dances [fin du paragraphe, p. 295].

Cela ne semble pas maladresse littéraire, car Olivier de La Marche s'exprime de la même façon. Il égrène par exemple les douze travaux d'Hercule mimés des noces du Téméraire en n'hésitant pas à infliger douze fois au lecteur la phrase d'ouverture « au son des trompettes fut la courtine tirée et la fut veu<sup>16</sup>... »

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 291. Les notations chiffrées appartiennent aussi à l'écriture traditionnelle de la *merveille* et se mêlent à la précision des évocations : on sert trente, quarante plats, on mobilise des dizaines de personnes pour le service, etc.

<sup>14</sup> « Et créés que c'estoit bel a veoir celle noble compagnie et ordonnance » (*ibid.*, p. 168) ; Olivier de La Marche reprend le procédé pour le banquet du Faisan en 1454 et le mariage du duc Charles en 1468 : « Pour abreger l'ordonnance de la salle, on avoit ordonné quatre gentilhommes... » (OLIVIER DE LA MARCHE, *Mémoires*, t. III, pp. 122 sqq.).

<sup>15</sup> JEAN LEFÈVRE DE SAINT-RÉMY, *Mémoires*, t. II, pp. 287-297 ; afin de montrer la concentration de ce procédé, les exemples choisis sont issus des pp. 294 et 295.

<sup>16</sup> OLIVIER DE LA MARCHE, *Mémoires*, t. III, pp. 143-187. Nous laissons le soin au lecteur moderne de savourer ces variations dignes de Monsieur Jourdain : « fut la courtine retirée, après le

Cette parole est généralement d'essence politique. Le repas privilégié par Chastelain est le *festoy*, où les alliances diplomatiques se nouent. Alors qu'en 1463, Louis XI reçoit de mauvaise grâce une ambassade anglaise réunie à Hesdin et met ainsi en péril le fragile traité entre France et Angleterre, le vieux duc Philippe de Bourgogne utilise le stratagème d'un délicieux souper pour amadouer les Anglais en ne heurtant pas la susceptibilité de son royal cousin.

Pour non donner sinistre imagination au roy par trop leur estre favorable en semblant, convenoit un peu dissimuler de son bon vouloir et ouvrir par feinte. [...] Lors furent faites les assiettes à tous lez, viandes portées, les vins versés ; et toute multiplicité des biens de la terre dont on peut faire festoy, ne estre acquis pour argent, fut la monstrée [...] ; et n'y estoit rien de faulte, fors qu'il n'y avoit autant de bouches pour manger comme il y avoit de doigts es mains des mangeans<sup>26</sup>.

L'image est amusante ; elle montre que la bouche parlante et mangeante est au centre du fonctionnement de la table selon George, lieu qui permet le déploiement de la parole habile et conciliante dont savent faire usage les *beaux parliers*<sup>27</sup>. *Le repas privilégié n'est pas toujours festoy*. Il est aussi *disgner* ou *souper* plus intime. Au début du mois d'août 1456, Philippe le Bon fête ses soixante ans, entouré de sa famille et de son fidèle Chastelain : « Par un dimence, premier jour d'aoust, lui estoit assis au disner et la ou j'estoie parlant a luy, il dist a son neveu le duc de Cleves par maniere de joieuseté<sup>28</sup>... » Philippe plaisante sur son âge, en comparant les années passées à un jeu de jeu de paume perdu. George engage avec son maître un échange qui permet d'entendre dans la bouche du prince les pensées développées habituellement par le chroniqueur sur le rapport du pouvoir et du temps.

La deuxième caractéristique du repas est de soutenir, dans l'édifice historiographique de Chastelain, l'articulation de la politique et l'éthique. Le *banquet* est un lieu d'abondance. Comme tel, il peut mettre en échec moral la parole qui le rapporte. Décrire la magnificence des banquets, c'est certes glorifier la puissance du duché, mais aussi risquer d'entrer dans les stéréotypes négatifs édifiés par ses adversaires. Les Bourguignons ne sont-ils pas peints comme vaniteux, ambitieux, prompts à imposer au public des tables spectaculaires qui concurrencent le prestige du royaume ? Les repas de cérémonie que Chastelain évoque parfois<sup>29</sup> sont donc accompagnés d'une rhétorique de l'esquive : le narrateur se dit contraint au silence par les mauvaises langues.

Mais pour ce qu'en reciter telles et semblables choses vaines de nul fruit, je pourroye estre noté de faveur, comme veullant trop grandir les choses de ce duc, je m'en tais et passe outre ; et le remanant, je le laisse en la recordation des parlans<sup>30</sup>.

Les lecteurs sont invités à réfléchir ou à rêver au banquet à la place d'un chroniqueur soucieux de préserver son impartialité<sup>31</sup>. Efficace préterition, puisqu'en refusant de décrire les célèbres festins-spectacles bourguignons, George souhaite en faire un objet de discussion chez son public, liant de nouveau la circulation de la parole au thème du repas.

Si la table appelle l'échange entre les acteurs de l'histoire comme entre le chroniqueur et ses lecteurs, elle a aussi pour tâche de contribuer au portrait des personnages. Être à table est une occasion pour le prince d'incarner l'idéal moral et chevaleresque dont il est le garant. L'inclinaison que Philippe le Bon a pour la bonne chère est un signe de sa générosité naturelle et de son intelligence politique. La duchesse Isabelle, sa femme, fait preuve du même caractère. En 1452, la guerre fait rage entre Philippe et les Gantois, révoltés contre le pouvoir ducal. Faut-il ou non que l'héritier de Bourgogne, le jeune comte Charles, rejoigne les troupes de son père ? En l'honneur de son fils, la duchesse « fist un tres-beau banquet, ou elle fist pryer et assembler chevaliers, escuyers, dames et damoiselles en grant nombre<sup>32</sup> ». Alors que la fête bat son plein, Isabelle adresse à Charles un magnifique discours sur la vertu filiale, l'incite à participer à la guerre aux côtés de son père et se sert du repas comme d'un *exemplum*. La « belle compagnie » assemblée à table n'est-elle pas le modèle d'une société chevaleresque unie autour de son prince, modèle que le comte doit prendre en exemple ?

Mon fils, je vous pry aussi que quant vous serez logé, soit aux champs, devant ville fermée ou forteresse, que dedans vos tentes et pavillons vous recueillez et receviez chevaliers et escuyers sages et vaillans et que a vostre table et au mangier vous en soyés accompagnié<sup>33</sup>.

Les convives sont médusés devant cet héroïsme maternel ; le lecteur voit transparaître, au détour d'un chapitre, les souvenirs implicites de la Table Ronde<sup>34</sup>.

<sup>30</sup> *Ibid.*, t. IV, p. 141 (banquet offert par Philippe de Bourgogne aux dames de Paris, 1461).

<sup>31</sup> « Chacun peut bien imaginer en soi » (*ibid.*, t. IV, p. 446), « je m'en passe sur l'entendement des lisans » (*ibid.*, t.V, p. 28) sont parmi les expressions favorites de Chastelain.

<sup>32</sup> *Ibid.*, t. II, pp. 277-279, citation p. 278.

<sup>33</sup> *Ibid.*, t. II, p. 279.

<sup>34</sup> Il faudrait enquêter sur le modèle qu'ont pu constituer, pour les Bourguignons, les descriptions de repas pris par les héros arthuriens dans les cycles chevaleresques du XIII<sup>e</sup> siècle et leurs mises en prose au XV<sup>e</sup> siècle. Le schéma idéal de la table noble semble se retrouver à la fois dans le rituel narratif des mémorialistes et dans les allusions intertextuelles chez le chroniqueur Chastelain, comme si les deux écritures historiques du duché se partageaient sur ce point l'héritage romanesque français des siècles précédents. Nous nous permettons de renvoyer à l'analyse de M. L. Cuesta Torre sur les rituels alimentaires dans les romans chevaleresques castillans des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans le présent volume (pp. 181-197).

<sup>26</sup> GEORGE CHASTELAIN, *Chronique*, t. IV, pp. 382-383.

<sup>27</sup> Des diplomates de métier aux honnêtes conseillers, les *orateurs*, manieurs de discours éclairants et subtils, sont les vrais héros de la *Chronique* de Chastelain, lui-même connu sous le nom d'Orateur George par ses contemporains. Pour une étude de ces personnages, doubles du narrateur, nous nous permettons de renvoyer à E. DOUDET, *Poétique de George Chastelain*, pp. 450-455 et pp. 770-787.

<sup>28</sup> GEORGE CHASTELAIN, *Chronique*, t. III, p. 134.

<sup>29</sup> *Ibid.*, t. IV, pp. 50-64 (fêtes de Reims), pp. 73-96 (joyeuse entrée à Paris).

Le troisième rôle que le chroniqueur assigne à la table est en effet de tendre, discrètement mais efficacement, vers une symbolisation littéraire. Celle-ci repose sur le rappel d'intertextes prestigieux, transformant un simple repas en pierre de touche de la vertu parfaite, voire de l'élection divine d'un personnage. On se doute que les bénéficiaires de cette stratégie sont les ducs de Bourgogne et que les perdants sont leurs adversaires. Dès son avènement en 1461, Louis XI en fait les frais. Le duc Philippe a offert une fête à la grande noblesse de France réunie à Paris.

Tous les seigneurs du sang et les grans barons de France se rendirent tous à ce banquet [...], tous assis à une table la ou l'honneur du monde se pouvoit veoir et la gloire de noblesse humaine estre perçue en un assembléement de souper<sup>35</sup>

On murmure, explique Chastelain, que Philippe médite de transformer cette table exceptionnelle en nouveau banquet du Faisan afin d'entraîner l'aristocratie française vers la croisade. Ce beau dessein est réduit à néant par l'absence du nouveau roi. La violation des devoirs princiers par Louis XI est accentuée par la grossièreté de son comportement : alors que sa noblesse l'attend pour s'élancer vers la gloire chevaleresque, il court la gueuse dans sa capitale, en compagnie de gens de mauvaise vie<sup>36</sup>.

Le thème du repas peut aussi servir à sauver un héros en difficulté. Malgré l'admiration qu'il porte à son duc préféré, Chastelain ne peut cacher que Philippe de Bourgogne agit parfois de façon peu avisée. En 1456, le duc se dispute violemment avec son fils et, aveuglé par la colère, fait une fugue nocturne dans la forêt de Soignes, près de Bruxelles. Il paraît difficile de justifier ce geste de mauvaise humeur et le chroniqueur pourrait le passer sous silence. Il préfère le transformer en une aventure chevaleresque idéale, grâce à un usage étourdissant des intertextes de la littérature arthurienne et des Évangiles<sup>37</sup>. Le duc pataugeant dans la boue est décrit sous les traits d'un Lancelot perdu dans une forêt maléfique. Il aperçoit dans son errance « une clarté bien lointaine » qui le mène à la « maisoncelle d'un povre homme, gisant en son literon avecques sa femelette<sup>38</sup> ». *Incognito* Philippe de Bourgogne reçoit de ce couple naïf un maigre repas, « de la grosse tourte et du fromage d'abbaye bien povre avec de l'eau clere en lieu de cervoise<sup>39</sup> ». Ces mets rustiques le consolent mieux que les banquets, puisqu'ils symbolisent la paix intérieure retrouvée dans l'humilité.

<sup>35</sup> GEORGE CHASTELAIN, *Chronique*, t. IV, pp. 138-139.

<sup>36</sup> *Ibid.*, t. IV, p. 139 : « le duc luy avoit prié et comme il avoit eu espoir qu'il y seroit, mais n'y fut point ; ains luy avecques Guillaume de Bische s'estoit allé esbattre autre part en la ville, ce disoit-on, en secret avecques aucunes dames. » Chastelain nourrit pour Louis XI une profonde antipathie. Les raisons en sont autant politiques que littéraires, voir E. DOUDET, *Poétique de George Chastelain*, pp. 306-315.

<sup>37</sup> GEORGE CHASTELAIN, *Chronique*, t. III, pp. 230-294. C'est l'un des épisodes les plus développés de la *Chronique*. Pour son étude globale, voir E. DOUDET, « De la dissonance historique à la conjoncture romanesque ».

<sup>38</sup> GEORGE CHASTELAIN, *Chronique*, t. III, p. 256.

<sup>39</sup> *Ibid.*, t. III, p. 258.

En mangea le duc de bon appetit et y trouva saveur et delectation meilleure qu'en sucre, ne en chappons gras, rompoit son pain a bonnes mains et sans escuier tranchant, coupoit son fromage et le mangeoit sans peur d'estre empoisonné, prist sa refection en paix et seurté<sup>40</sup>...

Le narrateur glisse vers la moralisation des nourritures, « l'eau de contenance » devenant « le vin voluptueux » de la maîtrise de soi et de l'obéissance à Dieu<sup>41</sup>. Le sens allégorique est amplifié grâce à l'adresse lyrique de George au *vilain* anonyme. Le don de nourriture a en effet restauré la circulation de la parole humaine qui s'était éteinte dans la colère ducale. Il a permis à Philippe de retrouver sa stature sociale et morale.

Ton duc mesme, ton prince que tu pensoies a Brusselles et que jamais peut-estre n'avoies pu veoir qu'a danger, s'en estoit venu reffaire, parler avecques toy et communiquer soubz ton toyt et te donner pleine et vision aisée de sa personne. Certes droit-cy par comparaison aucune se peut dire de toy ce que le Sauveur du monde Jhesus dist à la Samaritaine sur la fontaine de Jacob : « Femme, si tu avoies le don de Dieu et qui est celui qui te demande a boire, tu mesme lui en demanderoies pareillement »<sup>42</sup>...

La citation de Jean, 4, 1 achève la transfiguration de l'épisode, la boisson modeste du forestier devenant, entre les mains du duc, l'Eau de Vie dont parle le Christ. La métaphore de la Bonne Parole qu'est l'eau offerte par la Samaritaine se confond avec l'écriture du chroniqueur, donnant à ce dernier, à l'insu d'une stratégie littéraire dont le repas est le pivot, le statut d'un évangéliste.

Atteindre la gloire à travers la transformation symbolique de la table est une entreprise réservée aux héros selon le cœur de Chastelain. Les repas s'effacent peu à peu des derniers livres de la *Chronique*, alors que règnent deux princes peu sensibles au délicat équilibre que représente ce thème. Charles de Bourgogne favorise le rituel du banquet-spectacle au détriment de la liberté du banquet-parole, signe d'un esprit exalté qui conduit le duché à sa perte. Louis XI méprise le cérémonial. Ce monarque secret évite les tables publiques où la parole est franche. Il est accompagné dans la *Chronique* par les images du désordre, de l'obscurité, du discours oblique ou mordant comme une bouche de « tigre » ou « de chien rabis<sup>43</sup> ».

Il est intéressant de comparer le traitement du repas chez l'historiographe Chastelain et celui qu'adoptera Philippe de Commines, transfuge de la cour du duc Charles, réfugié en 1472 auprès de Louis XI. On a souvent pensé que la cible de Commines en rédigeant ses *Mémoires* était la chronique officielle de Chastelain

<sup>40</sup> *Ibid.*, t. III, p. 259.

<sup>41</sup> Cette allégorisation des nourritures est un *topos* emprunté à l'écriture de moralisation au xv<sup>e</sup> siècle : on en trouve des exemples dans les *Pèlerinages de vie humaine* inspirés de Guillaume de Digulleville, dans de nombreuses moralités dramatiques, dans des textes allégoriques comme *Le chevalier délibéré* d'Olivier de La Marche (1483), où l'Acteur partage avec l'Ermite le « pain de Sobriesse » (Sobriété) et le « vin de Bonne Vie ».

<sup>42</sup> GEORGE CHASTELAIN, *Chronique*, t. III, pp. 259-260.

<sup>43</sup> GEORGE CHASTELAIN, *Chronique*, t. V, p. 477.

et de son successeur J. Molinet. Il est plus probable qu'il s'engage contre les positions esthétiques des mémorialistes bourguignons. Ne prêtant pas attention aux cérémonies de cour et privilégiant l'analyse politique, Commynes offre du repas une représentation assez complémentaire de celle de George. Ses *Mémoires* n'en évoquent que deux types : les dîners des adversaires de Louis XI et ceux du roi. Les premiers sont des ordonnances plus ou moins pompeuses que vient troubler le désordre des événements extérieurs. Le duc de Warwick, par exemple, est à peine installé à table qu'une attaque imprévue d'ennemis l'en déloge<sup>44</sup>. On ne saurait mieux dire qu'aux yeux de Commynes l'ordre ritualisé, typique du banquet des mémorialistes, est une illusion mise à mal par la réalité politique.

Chez Commynes, Louis XI sait user du repas en maître de la diplomatie, contrairement à ce que suggérerait Chastelain. Mais il est vrai qu'il en inverse alors les codes. Au lieu d'établir la table comme un espace d'échanges, comme le faisait Philippe le Bon dans la *Chronique* bourguignonne, le roi de France l'exploite comme une invitation à la débauche, espérant prendre ainsi adversaires et alliés au dépourvu. Le *festoy* offert aux troupes d'Édouard IV d'Angleterre à l'entrevue de Picquigny en 1475 met ironiquement en équivalence le nombre de « chariotz de vin » offert par le roi de France et l'effectif de l'armée anglaise<sup>45</sup>. Le résultat d'une telle générosité ne se fait pas attendre : les soldats anglais sont lamentablement ivres, ce qui conduit Édouard IV à s'excuser auprès de Louis XI. Le contact entre les deux princes est engagé à l'avantage du Français. S'il pousse ses interlocuteurs à la faute par son curieux art de la table, Louis XI en connaît aussi pour lui-même les dangers. Le *banquet* public est une occasion de trop parler, péril qui gâche ce roi bavard. Il privilégie donc des *dîners* plus simples, où s'instaure avec ses conseillers une communication intime, « en l'oreille », favorisant une pensée politique toujours en mouvement.

Et alla le Roy pour se mettre a table, ayant plusieurs ymaginations, sçavoir s'il envoyeroit vers les Angloys ou non. Et avant que se seoir a table, m'en dist quelques parolles ; car, comme vous sçavez, Monsr de Vienne, nostre Roy parloit fort priveement et souvent a ceulx qui estoient plus prochains de luy, comme j'estoie lors, et d'autres depuis, et aimoyt a parler en l'oreille<sup>46</sup>.

Dans ces échanges de table, le mémorialiste Commynes, à l'instar du chroniqueur Chastelain, trouve une place privilégiée auprès de son héros. Le repas est pour tous deux le symbole de la complicité entre celui qui fait l'histoire et celui qui l'écrit.

Le festin en Bourgogne est avant tout représentation, au deux sens de ce mot : il ne nous parvient que reconfiguré par des narrations ; les plus célèbres d'entre elles le décrivent comme un lieu de spectacle d'où la bouche est absente. Ce paradoxe, répété mais peu élucidé par les études modernes, nous a conduit à questionner ici le statut littéraire des textes qui ont conservé le souvenir des repas.

<sup>44</sup> PHILIPPE DE COMMYNES, *Mémoires*, t. I, p. 332.

<sup>45</sup> *Ibid.*, t. II, p. 82.

<sup>46</sup> *Ibid.*, t. II, p. 62.

Le passage des mets aux mots est moins simple qu'il n'y paraît. La diversité des types de tables, *dîners*, *festoy*s ou *banquets*, se reflète dans la diversité des écritures : traités à valeur normative, témoignages des *Mémoires*, historiographie officielle. Loin de porter sur lui un point de vue neutre, les mémorialistes La Marche et Lefèvre de Saint-Rémy, qui furent aussi des organisateurs professionnels, ont élaboré autour du banquet une machine narrative qui vise à sa ritualisation. Le texte fonctionne alors entre description spectaculaire du réel et création, à travers la stéréotypie de l'écriture, d'un ordre idéal. En concurrence avec le royaume de France, les ducs de Bourgogne ont créé une historiographie officielle ayant pour mission de « mettre en forme » l'histoire contemporaine et d'en dégager le sens politique. Entre les *Grandes chroniques de France* achevées par Jean Chartier et qui lui servent de modèle et les textes des mémorialistes qu'il utilise comme source, George Chastelain, premier chroniqueur officiel bourguignon, ménage une troisième voie. Lieu public, espace intime, le repas de l'historiographe est texte, occasion privilégiée d'un tissage relationnel : le prince y parle à ses contemporains, il y dialogue avec des modèles culturels, il y converse avec son écrivain.

De Philippe de Commynes à Saint-Simon, les mémorialistes modernes se souviennent que le repas de cour peut être le miroir d'une société. Chez Saint-Simon, le règne de Louis XIV se reflète dans la stratégie des festins ritualisés, alors que celui du régent Philippe d'Orléans s'incarne dans des soupers confidentiels à la morale plus débridée. La volonté d'appartenir au cercle magique de la table, en tant que conseiller de Philippe ou de spectateur de Louis, est l'un des moteurs des *Mémoires*, symbole de ces « petites préférences<sup>47</sup> » du prince qui mettent en jeu la hiérarchie de la cour et la place de l'écrivain. Bon connaisseur des usages, Saint-Simon remarque parfois que la politique du repas à Versailles fut largement inspirée des pratiques espagnoles du siècle précédent. Savait-il que les princes Habsbourg du royaume péninsulaire avaient reçu cet art en héritage de leurs aînés, les ducs Valois de Bourgogne ?

<sup>47</sup> SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. IV, p. 996.